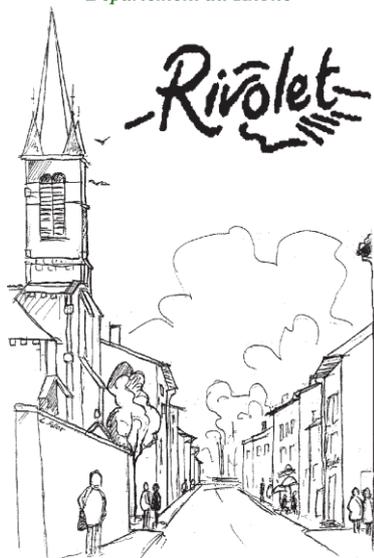


Département du Rhône



Mairie de RIVOLET

69640

**COMPTE RENDU DE
LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 AOUT 2012
A 20H30**

Présents : Pierre-Yves BURLLOT, Béatrice BOUGAIN, Christian BENOIT, Henri SANDRIN, Gilles AUTHIER, Emmanuel FELLOTT, Jacqueline MINOT, Raymonde MUTABAZI, Nadine BIARD, Annick THOMASSET

Secrétaire de séance : Annick THOMASSET

Monsieur le Maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Après lecture par Jacqueline MINOT, le compte rendu du Conseil municipal du 26 Juillet 2012 est approuvé à l'unanimité des présents.

1. DELIBERATION – MAJORATION DES DROITS A CONSTRUIRE

Depuis le 7 août 2012, la loi sur la majoration des droits à construire a été abrogée. Etant donné qu'aucun habitant de la commune ne s'est présenté lors de la consultation, le Conseil municipal décide d'abandonner la procédure et n'a plus à délibérer.

2. DELIBERATION – INDEMNITE DU PERCEPTEUR ANNEE 2012

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de délibérer sur le versement que la commune s'engage à donner au percepteur pour l'année 2012. Il propose une indemnité avec un taux de 100%.

Le Conseil municipal approuve ce taux à la majorité.

3. DELIBERATION - ADHESION A LA PRESTATION MEDECINE PREVENTIVE DU SERVICE SANTE SECURITE AU TRAVAIL GERE PAR LE CENTRE DE GESTION

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal d'un changement dans la prise en charge de la médecine préventive.

Jusqu'à présent, ce service était assuré par l'association interprofessionnelle de Santé au Travail de Villefranche et du Beaujolais préventive. Ne gérant plus les collectivités pour la médecine du travail, cette association invite la Municipalité à se rapprocher d'un organisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote à l'unanimité son adhésion à la prestation médecine préventive du Centre de Gestion du Rhône.

4. AUBERGE

Suite au départ d'Anthony EXBRAYAT, Monsieur le Maire et les membres de la commission « auberge » ont constaté que la chaudière à gaz de l'auberge est hors service. Le perceuteur recommande une prise en charge d'une partie des frais par Monsieur EXBRAYAT.

Un premier devis, effectué par l'entreprise Gwenadu, est chiffré à 9 000 €. Pour permettre l'installation rapide d'une nouvelle chaudière, Monsieur le Maire propose de reporter le financement des travaux de peintures des volets de l'école.

Une réunion de la commission « auberge » est fixée le 11 septembre à 17h.

5. EGLISE

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal un devis de l'entreprise BODET pour une horloge mère électronique d'un montant de 4297 ,23 € TTC. Le Conseil municipal valide ce devis.

6. INFORMATIONS DIVERSES

- *Les dates des prochains Conseil municipaux seront :*
 - o *Le 4 octobre 2012 à 20h30*
 - o *Le 8 novembre 2012 à 20h*
 - o *Le 6 décembre 2012 à 20h*

- *Lecture par Monsieur le Maire du courrier du 9 août 2012 adressé à la Carrière de Rivolet ayant pour objet une demande d'explication sur la coupe des pins qui masquaient la vue de la carrière depuis la route du hameau « le Sandrin ». Pas de réponse à ce jour de la part de la Direction de la Carrière.*

- *Ecoulement des eaux de pluies : Suite aux orages de l'été, plusieurs habitations ont eu des problèmes de trop plein des canalisations. Certains habitants sont venus en mairie pour en informer la Municipalité.*

- *Vandalisme sur l'aire de loisirs de la commune : Des dégradations sur les cages de foot (filets coupés), ainsi que des graffitis sur des panneaux de la commune ont été constatés le jeudi 23 août au matin. La commission « zone de loisirs » a provoqué une*

*réunion exceptionnelle. Les jeunes se sont dits choqués et déçus par ces actes.
Monsieur le Maire a porté plainte à la gendarmerie.*

7. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question particulière.

*L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 22h30.*